



Monsieur Julien Denormandie
Ministre

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel Villeroy – rue de Varenne
75007 PARIS

Périgueux, le 23 avril 2021

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Monsieur le Ministre,

L'épisode de gel particulièrement violent qui a frappé notre pays porte un coup très dur à l'agriculture en Dordogne. La filière arboricole d'une part, mais également viticole déjà profondément affectée par la crise sanitaire et les taxes américaines, sans oublier la production fourragère de nombreux éleveurs sont très impactées par cet épisode météorologique sans précédent.

S'il est encore difficile d'évaluer les pertes totales, la mobilisation d'un fonds de solidarité d'un milliard d'euros annoncé par le Premier Ministre témoigne de l'ampleur de cette catastrophe. Suite à cette annonce, les attentes des agriculteurs sont grandes afin que l'utilisation de ce fonds puisse être optimale.

Concernant la viticulture, vous savez que cette filière n'est que très peu couverte par le régime de calamités agricoles dont il faudrait revoir les critères d'éligibilité au regard de la succession des épisodes météorologiques. L'assurance récolte est également à repenser : seules 32% des surfaces viticoles seraient aujourd'hui assurées. Développer un outil permettant d'assurer correctement les vignerons en revoyant notamment la question de la moyenne olympique, très désavantageuse avec la multiplication des événements climatiques impactant négativement la production viticole, semble une nécessité pour nombre de producteurs.

D'une façon générale les agriculteurs vont devoir préserver leur trésorerie et beaucoup demandent une année blanche avec la suppression totale des charges sociales pour les exploitations sur 2022 et la mise en place du chômage partiel dans les conditions du confinement lié au covid-19, c'est à dire prise en charge à 100% par l'état.

Consciente des nombreuses sollicitations suite à cet épisode, j'attire votre attention sur l'équilibre qu'il va falloir trouver afin qu'aucune filière agricole ne se sente lésée ou oubliée. Ce fonds spécifique doit pouvoir être réparti au plus juste de la réalité des pertes de revenus des exploitants agricoles qui font l'économie de notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

*

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85